



Mai 2010

Consignes générales aux professeurs

1. Présentation des documents à imprimer :

1.1. Pour l'enseignant :

Grilles d'évaluation :

- pour l'épreuve technique (« grille_evaluation_tech.pdf »),
- pour la tâche (« grille_evaluation_tache.pdf »). Il convient de prévoir une copie par élève participant à l'évaluation,
- pour les 2 : « grille_evaluation_tache&tech.xls » ou « grille_evaluation_tache&tech.ods ».

Nous remercions les enseignants qui nous ont proposé leurs versions personnelles de la grille, dont nous nous sommes inspirés.

1.2. Pour les élèves : à distribuer

1.2.1. **Consignes** : pour chaque partie de l'évaluation, un exemplaire par élève ; il y trouvera la marche à suivre pour mener à bien les deux volets de cette épreuve :

- 1.2.1.1. Consigne de la partie technique (consignes_eleves_technique.pdf)
- 1.2.1.2. Consigne de la tâche en autonomie (consignes_eleves_tache.pdf)

1.2.2. **Modèles de l'épreuve technique** : trois modèles sont proposés : « aliment&environ_mod.pdf », « chocolat_mod.pdf », « qu'est-ce-ce-qu-mange_km.pdf » ; chaque élève recevra **un** modèle au choix de l'enseignant.

2. Présentation des documents à mettre sur le serveur ou les machines des élèves

Les fichiers dont les élèves ont besoin pour réaliser l'épreuve technique et qui doivent être accessibles sur leur ordinateur consistent en fichiers « .doc », et « .odt » du même texte sans mise en forme, accompagnés d'une image « .jpg » à redimensionner. Les documents sont groupés dans des dossiers intitulés « tech_texte1 », « tech_texte2 », « tech_texte3 ».

Il convient d'installer le dossier choisi sur le serveur ou la machine et d'en indiquer le nom aux élèves.

3. Procédure de passation de l'évaluation

3.1. Partie technique (évaluation des modules 1 et 2)

Durée : 1 période de cours maximum avec accès aux ordinateurs ; le temps est doublé pour les élèves de l'enseignement spécialisé.

Les élèves

- réalisent une page d'en-tête,
- font un « copier-coller » du texte brut et de l'illustration

- reproduisent la mise en page du modèle qu'ils ont reçu
- sauvegardent leur travail sous l'adresse qui leur est indiquée dans les consignes.

3.2. Tâche en autonomie (évaluation de l'ensemble des modules)

Durée : 1 période de cours avec accès aux ordinateurs et à Internet ; le temps est doublé pour les élèves de l'enseignement spécialisé.

Remarques

- La résolution d'une tâche complexe, sans guidance, est seule susceptible de faire apparaître le niveau de maîtrise des compétences.
- Aucune consigne supplémentaire, ni aucune aide spécifique ne peut donc être donnée à la classe pour résoudre cette tâche.
- Si vous évaluez plusieurs classes à des moments différents, vous pouvez imposer un thème différent.

4. Correction

La correction portera sur

- 4.1. L'épreuve technique, c'est-à-dire la mise en forme du modèle :
même s'il ne s'agit pas de faire exécuter une copie exactement conforme, les exigences posées par le modèle vérifient les compétences mises en œuvre par l'élève dans un temps requis. Il n'est donc pas conseillé de permettre une trop grande latitude de réalisation sous peine de ne pas voir se mobiliser les savoir-faire adéquats dans la réalisation du problème de mise en page posé. Les modèles proposés sont dans des polices différentes, il convient de demander aux élèves d'utiliser une police proche.

4.2. La tâche en autonomie

5. Conditions de réussite

Pour obtenir le Passeport TIC, l'élève doit

- obtenir un minimum de 75 % dans l'ensemble avec un **minimum de 80% à l'épreuve technique** comme élément éliminatoire prépondérant.
- avoir terminé l'évaluation dans le délai imparti.

6. Envoi des résultats

Les résultats sont à déposer sur votre espace personnel du site à l'adresse suivante : <http://www.enseignement.be/hosting/passeporttic/logon.php> **pour le 4 juin au plus tard.**

Les commentaires sont toujours les bienvenus : ils permettent, chaque année, d'améliorer l'évaluation et la construction des outils. N'hésitez pas à me les envoyer à l'adresse passeport.tic.secontaire@cfwb.be

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Françoise Chatelain, chargée de mission
Communauté française
Service général du Pilotage du système éducatif - Service Cyberécole
bureau 2 G 6
Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 1000 BRUXELLES
02 / 690 82 26